



Toxicomanie : traitement

🕒 paru le 23/07/2020 • adapté au contexte belge francophone

Un guide-patient est un outil réalisé pour vous aider à faire des choix pour votre santé. Il vous propose des informations basées sur la recherche scientifique. Il vous explique ce que vous pouvez faire pour améliorer votre santé ou ce que les professionnels peuvent vous proposer lors d'une consultation. Bonne lecture !

De quoi s'agit-il ?

La dépendance à des substances telles que l'alcool, les somnifères et les calmants, les antidouleurs et les drogues est un problème courant qui, parfois, passe inaperçu pendant longtemps. Ce guide-patient se concentre principalement sur les problèmes liés à la dépendance à l'héroïne.

Parfois, l'entourage remarque des changements dans le comportement de la personne. Le problème peut être révélé à l'occasion d'une overdose ou du diagnostic d'une autre maladie, telle qu'une [hépatite](#) ou une infection par le [VIH](#). Si la personne consomme des drogues par injection dans une veine (voie intraveineuse), elle est exposée à un risque de contamination par toutes sortes de bactéries et de virus, entre autres lorsqu'elle utilise des aiguilles « sales » non stériles.

Au début, le consommateur pense qu'il a toujours sa consommation sous contrôle, mais cela peut changer rapidement. Son entourage peut être le premier à lui faire remarquer qu'il y a un problème : parce que son comportement change, qu'il ne remplit plus ses obligations sociales (école, travail, famille) et qu'il passe trop de temps à rechercher et à consommer les substances.

Dans ce cas, il est important de demander de l'aide rapidement : médecins, assistants sociaux, éducateurs, psychologues, amis et famille peuvent être d'un soutien considérable. L'envie de s'attaquer au problème et la motivation favorisent le sevrage.

Comment la reconnaître ?

La dépendance aux drogues est souvent révélée par l'apparition simultanée d'autres maladies physiques ou troubles psychiques.

Affections physiques

- Diverses formes d'[hépatite \(surtout C et B\)](#) sont fréquentes chez les consommateurs de drogues par voie intraveineuse. Au cours de la phase aiguë, une coloration jaune des yeux et de la peau (jaunisse) peut apparaître, accompagnée d'une perte d'appétit et d'une perte de poids.
- Des infections se déclarent généralement aux endroits d'injection, donc dans les plis du coude, sur les mains et sur les pieds. Elles peuvent aller de l'infection locale, accompagnée de rougeur et de gonflement, à la formation d'un abcès ou même à la contamination du sang avec inflammation de la muqueuse interne du cœur ([endocardite](#)).
- Une overdose se traduit par des signes d'atteinte du système nerveux, avec des dommages aux muscles et aux nerfs. Ces problèmes peuvent se manifester par une diminution de force, une démarche mal assurée et des symptômes de paralysie.
- Signes spécifiques : les consommateurs de cannabis ont souvent les yeux et les muqueuses de la bouche rouges ; les consommateurs d'opiacés (opioïdes) ont les pupilles très petites, presque comme un petit point ; et les

consommateurs d'amphétamine (speed, ecstasy, etc.) sont souvent hyperactifs et un cœur qui bat vite.

- Chez les femmes enceintes toxicomanes, il est important de tenir compte des [risques pour l'enfant, pendant la grossesse et après l'accouchement](#).

Affections psychiques

- La consommation de drogues va aussi souvent de pair avec la [consommation excessive d'alcool](#). Le tout peut s'accompagner de troubles de la personnalité, de troubles de l'humeur (par exemple dépression) et d'anxiété, par exemple.
- Les troubles psychiatriques chroniques tels que la schizophrénie sont plus fréquents chez les consommateurs de drogues que chez les autres. Les [psychoses](#) sont également plus fréquentes, surtout les délires de persécution et les hallucinations. Ce qui signifie que les personnes perçoivent des choses qui n'existent pas.
- La consommation de drogues donne également lieu à des troubles du sommeil, qui entraînent le recours aux [somnifères et calmants](#). À leur tour, ceux-ci peuvent engendrer une dépendance.

Quels examens le médecin va-t-il effectuer ?

Le médecin réalisera toujours une série d'examens pour dresser un tableau correct de l'état de santé du consommateur. Il fera une prise de sang pour vérifier la fonction du foie et l'éventuelle présence d'une [hépatite](#) ou d'une infection par le [VIH](#). Une analyse d'urine peut être réalisée pour identifier les types de drogues qui ont été consommés.

Quel traitement le médecin va-t-il mettre en place ?

Il est naturellement essentiel de cesser la consommation de drogues. Cet arrêt peut parfois être réalisé grâce au soutien de médicaments qui diminuent les symptômes de sevrage (traitement de sevrage). Mais cela ne suffit généralement pas pour les consommateurs d'opiacés (tels que l'héroïne), à qui le médecin peut temporairement prescrire des produits de substitution (traitement de substitution).

En fonction des résultats de l'analyse de sang, le consommateur reçoit également un vaccin contre l'hépatite A et l'hépatite B.

Traitement de sevrage

L'arrêt de la consommation de drogues entraîne des symptômes de sevrage désagréables, qu'il est plus ou moins possible de contrôler avec des médicaments. Les médicaments qui engendrent une accoutumance et une dépendance, comme les [calmants et somnifères \(benzodiazépines, par exemple\)](#), doivent être évités. Ils peuvent néanmoins être nécessaires pour traiter l'agitation extrême et l'insomnie. C'est pourquoi le médecin optera alors pour un médicament à courte durée d'action et pour une courte période de traitement de 3 à 5 jours.

Les psychoses sévères et l'anxiété sont traitées par un antipsychotique. En cas de dépression, le médecin prescrira un antidépresseur. Une accélération du rythme cardiaque due aux amphétamines est parfois traitée temporairement par un médicament qui ralentit le rythme cardiaque.

Le traitement de sevrage dure en général entre 2 et 4 semaines. Le médecin évalue si le traitement peut se dérouler à domicile ou si une courte admission dans un centre de désintoxication s'impose. Cela dépend de la gravité de la problématique, de la détresse psychologique ou d'autres affections simultanées, de l'âge (les mineurs sont parfois hospitalisés sous contrainte), de facteurs juridiques et des souhaits des personnes concernées.

Traitement de substitution

Ce type de traitement est principalement utilisé pour la dépendance aux opiacés (surtout l'héroïne) ou lorsque le sevrage d'autres drogues échoue avec le traitement habituel.

Lorsqu'il est impossible d'arrêter d'un coup la consommation de drogues, un produit de substitution est donné temporairement. L'objectif est de se détacher de la consommation de drogues en consommant un autre produit, moins addictif. Il s'agit en fait d'une combinaison du traitement de sevrage et du traitement de substitution. Les produits de substitution les plus utilisés sont la buprénorphine et la méthadone. Après un certain temps, ces produits peuvent aussi être aussi diminués progressivement jusqu'à être arrêtés.

Le traitement de substitution est prescrit par un médecin ayant des compétences spécifiques en la matière. Le produit de substitution est délivré par un pharmacien fixe.

En savoir plus ?

- [Se protéger lors de la consommation de drogues – PPS – Plateforme Prévention Sida](#)
- [Alcool, Ecstasy, Speed, Internet, Cannabis, Cocaïne, Somnifères ou tranquillisants, Jeux d'argent, le point sur votre consommation – Stop ou encore ?](#)
- [Infor-Drogues – Une autre écoute](#)

- [Les Hépatites B&C, c'est quoi ? \(vidéo\) – LoveAttitude](#)
- [Hépatite B – Vaccination-Info.be](#)

- [Benzodiazépines – CBIP – Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique](#)
- [Antidépresseurs – CBIP – Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique](#)
- [Antipsychotiques – CBIP – Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique](#)
- [Médicaments de la dépendance aux opioïdes – CBIP – Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique](#)

Vous cherchez une aide plus spécialisée ?

- [Infor-Drogues – Une autre écoute](#)

Source

[Guide de pratique clinique étranger 'Traitement de la toxicomanie' \(2000\), mis à jour le 08.09.2017 et adapté au contexte belge le 27.11.2019 – ebpracticenet](#)